Psychologie clinique et psychopathologie

Responsable: Prof. Valentino POMINI

Enseignements obligatoires
27 ECTS

+

Enseignements de **méthodes** (9 ECTS)
(3 ECTS de méth. qualitatives + 3 ECTS de méth. quantitatives + 3 ECTS à choix)

+

Stage (18 ECTS) ou **Enseignements** (18 ECTS) (projet personnel de l'étudiant)

+

Mémoire
30 ECTS

+

3 modules à 12 ECTS :

- Le premier module doit être choisi parmi les modules 1 à 4 (v. liste ci-dessous)
- Le second module doit être choisi parmi les modules 1 à 8
- Le troisième module doit être choisi parmi les modules 9 à 13

Liste des modules proposés :

1. Psychologie cognitive et neurosciences
2. Psychologie de la santé
3. Psychopathologie et intervention clinique chez l'enfant et l'adolescent
4. Psychothérapie
5. Gérontologie psychosociale
6. Parcours de vie et famille
7. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
8. Psychosociologie, psychologie culturelle et psychologie sociale
9. Apprentissage, identité et dialogue
10. Histoire et épistémologie
11. Méthodologie quantitative et qualitative
12. Psychologie du conseil et de l'orientation
13. Psychologie du travail

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Responsable: Prof. Christiane MORO

Enseignements obligatoires
27 ECTS

+

Enseignements de **méthodes** (9 ECTS)
(3 ECTS de méth. qualitatives + 3 ECTS de méth. quantitatives + 3 ECTS à choix)

+

Stage (18 ECTS) ou **Enseignements** (18 ECTS) (projet personnel de l'étudiant)

+

Mémoire
(recherche de préférence)
30 ECTS

+

1. Etudiants dont le plan d'études comporte la Consultation de l'enfant et de l'adolescent

C**onsultations sous supervision** (modules « Méthodologie de la Consultation » et « Pratique de la Consultation », soit 24 ECTS au total)

+

Un module dans l'ensemble des modules à 12 ECTS proposés, à l'exception des modules « Psychopathologie et intervention clinique chez l'enfant et l'adolescent » et « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent ».

2. Etudiants dont le plan d'études ne comporte pas la Consultation de l'enfant et de l'adolescent

Ces étudiants choisissent 3 modules à 12 crédits ECTS:

- **2 modules** dans la liste suivante : Apprentissage, identité et dialogue / Méthodologie quantitative et qualitative / Psychologie du conseil et de l'orientation / Psychopathologie et intervention clinique chez l'enfant et l'adolescent / Psychosociologie, psychologie culturelle et psychologie sociale / Psychothérapie ;
- **un 3e module** parmi l'ensemble des modules à 12 crédits (à l'exception des 6 modules ci-dessus et du module « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent »).

Psychologie de la santé et psychosociologie
Responsables: Profs. Michèle GROSSEN et Marie SANTIAGO

Enseignements obligatoires
27 ECTS

+

Enseignements de **méthodes** (9 ECTS)
(3 ECTS de méth. qualitatives + 3 ECTS de méth. quantitatives + 3 ECTS à choix)

+

Stage
(18 ECTS

ou

Enseignements (18 ECTS)
(projet personnel de l'étudiant)

+

Mémoire
30 ECTS

+

3 modules à 12 ECTS :

Le premier module doit être choisi parmi les modules suivants :

- Apprentissage, identité et dialogue
- Gérontologie psychosociale
- Parcours de vie et famille
- Psychologie de la santé
- Psychosociologie, psychologie culturelle et psychologie sociale

Le second et le troisième modules doivent être choisis parmi l'ensemble des modules à 12 crédits proposés, à l'exclusion du module déjà retenu plus haut.

Psychologie du conseil et de l'orientation
Responsable: Prof. Jérôme ROSSIER

Enseignements obligatoires
27 ECTS

+

Consultations sous supervision
15 ECTS

+

Enseignements de **méthodes** (6 ECTS)
(3 ECTS de méth. qualitatives + 3 ECTS de méth. quantitatives)

+

Enseignements à choix (6 ECTS)

+

Stage
(12 ECTS)

ou

Enseignements à choix
(12 ECTS)

+

Recherche
(30 ECTS)

+

Expérience professionnelle de 12 semaines minimum en dehors du champ de la psychologie

Non créditée dans le cursus mais exigée par l'OFFT pour l'obtention du titre, donc obligatoire pour les étudiants

+

2 modules à 12 ECTS :

A choisir parmi l'ensemble des modules à 12 crédits proposés, à l'exclusion du module « Psychologie du conseil et de l'orientation ».